



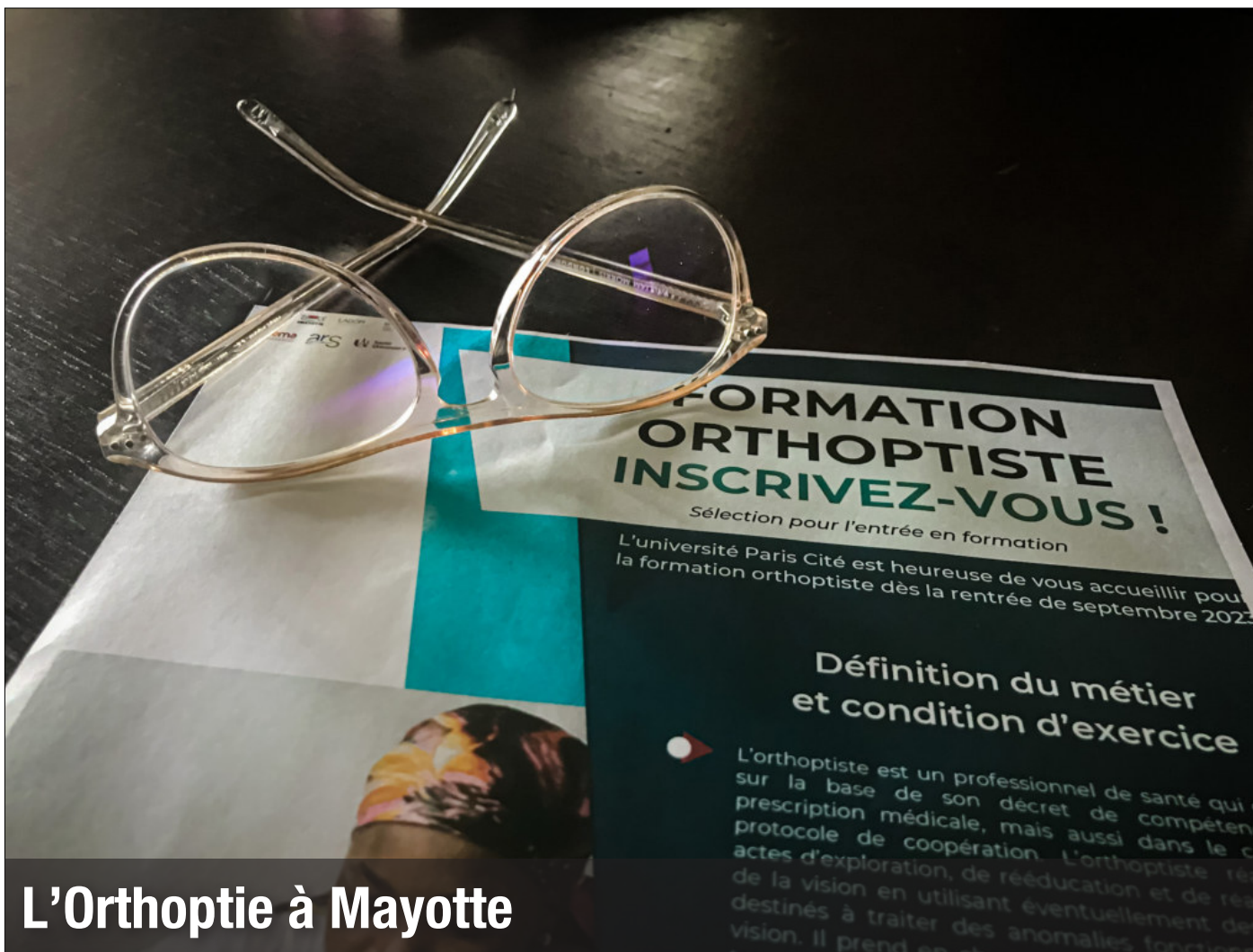
Avant sa mutation, le BAC nuit Bacar Attoumani évoque la "méritocratie" en vigueur au commissariat, et les préalables pour éviter que "Mayotte se vide"



Assises : Violences intrafamiliales à coups de machette entre un jeune et son beau-père

LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2667 - Édition du 13 Juin 2023



L'Orthoptie à Mayotte

COMMANDEZ EN LIGNE



LIVRAISON À DOMICILE OU



RETRAIT EN MAGASIN

ET PROFITEZ JUSQU'À

-20%



MAYCENTRALE.COM

Votre nouveau site internet de pièces détachées

VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING

ÉDUCATION : L'Orthoptie à Mayotte : pour une vision sur du long terme

Ouverture officielle ce vendredi 15 juin des inscriptions en vue d'intégrer la toute première formation d'orthoptistes mahorais grâce à une efficiente mutualisation des forces locales et hexagonales, notamment celles de l'Université de Paris Cité et du Professeur Dominique Bremond-Gignac, Cheffe de service d'Ophtalmologie Pédiatrique à l'Hôpital Necker

Parmi notre désert pluridisciplinaire médical et paramédical, qui n'a de cesse de faire parler de lui, il est une constatation évidente aussi en termes de Santé visuelle. Alors que la moyenne nationale tourne autour des 9 ophtalmologues pour 100 000 habitants, on ne peut guère en dire autant pour notre île aux parfums, à la rétinopathie ou encore la cataracte. Cependant, les choses tendent à évoluer plus que positivement depuis ces 2 dernières années, en partie grâce au **Dr. Jean-Bernard Rottier** qui, de par sa discrète mais non moins efficace implication sur notre territoire — au

moyen de son association **Unono Wa Matso** — a déjà offert 2 centres de consultations dématérialisées oculaires à Bandré et Hamjago, en plus de la réouverture du service ophtalmologique au CHM qui, rappelons-le, bénéficiera d'ici peu d'un service de chirurgie.

Mais avant de parler de cas extrêmes et de volet curatif lourd, il est une profession paramédicale complémentaire, indispensable et préventive en matière de bien-être visuel. Une profession qui n'a de cesse de monter en puissance et qui ne connaît vraiment pas la crise. Là où l'ophtalmologue s'occupera de la partie malade et chirurgicale de vos yeux, il en sera de l'ordre de la rééducation pour l'orthoptiste. Une sorte de kiné de l'oeil qui viendra traiter les déficiences visuelles importantes de ses patients au moyen d'exercices sensoriels et moteurs.

Et c'est bien parce que l'efficacité de



*De statistiques internationales, sur 10 000 enfants, 2 000 auraient besoin de lunettes, raison double pour laquelle **J.B. Rottier** souhaite mettre en place son projet de dépistage en milieu scolaire*

son travail est reconnue, toujours dans cette approche de logique complémentarité avec le corps médical, que depuis le 1er février 2023, les orthoptistes sont autorisés à prescrire des premiers verres correcteurs et/ou lentilles aux patients âgés de 16 à 42 ans. Bien vu le Ministère de la Santé ! Et du côté de notre île, on compte bien se doter de tels spécialistes de l'oculomotricité et, tant qu'à faire, Made in Mayotte !

Formation de 6 futurs orthoptistes mahorais

Une grande première pour notre petit caillou qui aspire grandement à diversifier ses offres de formations sur le territoire; et même si la locale complexité logistico-administrative se voulait au rendez-vous (une fois n'est pas coutume...), la fertile pugnacité des protagonistes de ce projet l'était tout autant. À la baguette de cet honorable mais non moins



L'ensemble des acteurs et institutions partenaires pour l'élaboration et le lancement officiel de cette formation présentée ce lundi 12 juin au sein du Cuf

important chantier, le **Professeur Dominique Bremond-Gignac**, également *Directrice du département d'Orthoptie de l'Université scientifique de Paris Cité (6ème)*. **Seuls 15 établissements dispensent cette formation en France.**

Parti d'une idée en amont de déconcentration des étudiants, afin de palier notamment à la problématique globale des respectives désertification et répartition médicales, il a été cas étudié pour l'Orthoptie sur les régions de Nevers, Limoges ou encore Nice. L'idée ayant fait ses preuves et son petit bonhomme de chemin, le projet a été activement creusé en ce début d'année pour y intégrer Mayotte et, résultat des courses : **6 étudiants mahorais vont avoir l'extraordinaire opportunité d'intégrer dès cette rentrée 2023-2024, le cursus préparatoire en vue d'obtenir, après 3 ans d'études, le certificat national de capacité d'orthoptiste.** Pour ce faire, tout une logistique d'acteurs incontournables s'est greffée à ladite affaire. La pure et noble illustration d'une « oeuvre collective ». Conseil Départemental, Ladom, la Cadema, l'ARS, le Cuf et donc l'Université Paris-Cité.

Organisation et subvention

Pour cette formation qui s'adresse aussi bien aux nouveaux bacheliers cuvée 2023, qu'aux étudiants



Pour D. Bremond-Gignac, l'idée initiale était de développer l'offre ophtalmologique pédiatrique sur Mayotte tout en y incorporant une vision à long terme au moyen de professionnels de santé locaux

et personnes au profil à minima scientifique, ayant aspiration à se réorienter professionnellement, tout a été prévu pour vous accompagner. D'une valeur de **11 000 euros annuels, par étudiants** et étalé sur 3 ans (soit **11 000 € x 3**), **l'intégralité de ces frais de scolarité est pris en charge par le Conseil départemental** tout comme la logistique de **transport, d'hébergement** et de **complément de rémunération** qui incombe à L'Agence de l'Outre-mer pour la

mobilité de Mayotte (**Ladom**).

Un packaging des plus incroyables qui vous mènera la première année directement sur Paris et les 2 années qui suivront se verront à cheval avec Mayotte également, lieu de stage mais aussi de cours en visioconférence active (soit de manière directe et interactive) qui vous seront proposés via les locaux du **Campus Connecté** de la **Cadema** d'Hajangua-Dembéni. Une organisation ficelée au millimètre près qui comprend un plein accompagnement, des cours de soutien et autres paramètres pour étudier dans les meilleures conditions possibles pour votre réussite sachant, à l'arrivée, l'employabilité garantie, tant sur le plan salarié que libéral : « *Dans ce travail collaboratif de qualité, tout a été soigneusement pris en considération pour que ces étudiants ne se sentent à aucun moment seuls ou découragés. Il faut de la motivation et du travail personnel, c'est certain mais il s'agit là d'un vrai projet professionnel, un super métier polyvalent où l'on ne s'ennuie pas, répondant de manière directe au développement de Mayotte et pour lequel il n'existe pas de chômage* » précise le professeur Bremond-Gignac. Pour information, là où la **moyenne nationale présente 8 orthoptistes pour 100 000 habitants**, il n'est pas



L'Orthoptiste dépiste, analyse et traite les différents troubles visuels (DR)

que de **4 pour Mayotte** (contre 92 à La Réunion à titre d'exemple).

À vos marques, prêts, POSTULEZ !

À partir de ce vendredi 15 juin, il sera possible de vous inscrire via la plateforme nationale de Parcoursup*. Et même si certains bacheliers/étudiants ont déjà fait part de leur choix en amont, il est tout à fait envisageable de candidater pour cette filière en une approche complémentaire. Aucunement vos choix initiaux ne seront annulés.

Il s'agit là d'une chance supplémentaire, une porte d'entrée (plus qu'attrayante), afin aussi de sécuriser votre parcours étudiant. Parcoursup à Mayotte qui présente déjà 7 500 candidats pour cette année nous précise **Sylvie Malo**, conseillère du recteur : « *Il est important que les*

jeunes mettent toutes les chances de leur côté et saisissent les opportunités qui leurs sont offertes. Ils faut qu'ils osent; pour la suite, tout est là. On est là. Il s'agit du développement de Mayotte et nous croyons en eux ».

Et pour ceux qui auraient besoin d'informations complémentaires, un **Info-Call a lieu ce mardi 13 juin de 9h à 11h**, directement au sein des locaux de la Cadema de Mamoudzou (proche Hôtel de ville) ainsi que de manière dématérialisée via ce lien : [Info Formation Orthoptiste](#)

Outre l'âge minimal requis de 18 ans, il est à noter que cette formation s'adresse également aux personnes ayant aspiration à se réorienter professionnellement parlant. Après une pré-sélection qui sera établie via les algorithmes du site Parcoursup, les candidats postulant seront

soumis à un entretien avec jury sur dossier, comprenant en amont, lettre de motivation et questionnaire de culture générale. L'occasion de tester la personnalité des potentiels prétendants pour laquelle il sera aussi question de ne pas avoir froid au yeux...

Bon courage à vous et foncez.

MLG

Infos pratiques :

- Université Paris Cité : [lien](#)
- Fiche descriptive métier Orthoptiste : [lien](#)

Contacts et informations financement et modalités :

- Conseil départemental : latu-fa.aliabdou@cg976.fr
- LADOM : houdharia.bacoba-car@ladom.fr



Tout le monde peut tenter sa chance

Appel à Candidatures

Conseil Intercommunal de l'Environnement de la **CCPT**



**Devenez acteurs de la transition écologique et
énergétique de Petite Terre**

**Agir pour construire un avenir durable
pour nos enfants !**

**Le dossier de candidature est disponible
à la Communauté de communes de Petite
Terre et sur
mohamed.hamissi@cc-petiteterre.fr**

**Dossier
A déposer par email avant 23 juin 2023**



SOCIÉTÉ : Avant sa mutation, le BAC nuit Bacar Attoumani évoque la “méritocratie” en vigueur au commissariat, et les préalables pour éviter que “Mayotte se vide”

Si le policier, ex-secrétaire départemental d'Alliance PN 976, se félicite d'un terreau fertile à la progression des affaires et des agents au commissariat, notamment grâce à son directeur Laurent Simonin, il en appelle aux élus sur de nombreux sujets de restauration de la paix publique. Il évoque également la prévention et le renseignement sur les bandes de délinquants.

Un peu comme la potion magique chez Obélix, Bacar Attoumani semble tombé dans la police depuis toujours. « Je suis un pur produit police nationale », aime-t-il à plaisanter. L'œil rieur, celui qui a commencé à 21 ans comme agent de sécurité, s'apprête à quitter son poste de Chef de la BAC nuit à Mayotte, pour voguer vers d'autres horizons, toujours bleus. Il rend hommage aux « grands hommes » que

sont ses chefs.

Pourquoi quitter Mayotte ?

Bacar Attoumani : Pour plusieurs raisons. Tout d'abord, familiales, avec de grands enfants menant leurs études en métropole. Ensuite, comme je le dis à mon équipe, il faut savoir laisser la main aux jeunes et continuer à se former ailleurs pour mieux revenir. Je souhaite notamment passer des concours pour monter en puissance. Enfin, je n'arrivais plus à consacrer assez de temps au syndicat Alliance Police nationale 976 dont je suis le secrétaire départemental. Or, il monte en puissance avec 11 sièges de gagnés lors des élections professionnelles, alors qu'en 2019 nous avions perdu les élections.

Le commissariat s'est-il doté de

compétences locales ces dernières années ?

Bacar Attoumani : Oui et avec un fort encouragement à la progression de la hiérarchie. Que ce soit de notre DTPN Laurent Simonin, ou du préfet Thierry Suquet, la méritocratie fonctionne avec des prix et des récompenses pour encourager le travail et l'engagement, deux points sur lesquels le syndicat Alliance s'est bagarré. Plusieurs mahorais ont été mis aux responsabilités, je suis chef de la BAC nuit, et la BAC jour est également dirigée par un policier local. Hervé Mogne-Mali est revenu comme chef de service, il faudrait malgré tout d'autres officiers natifs de l'île. A quand un commissaire mahorais ? Le préfet et le Directeur de la police nationale nous soutiennent, nous attendons que les élus fassent pareil. Je veux souligner les évolutions favorables : sur les 750 policiers qui composent actuellement le commissariat, ceux des collègues blessés en intervention sont pris en charge, le suivi des dossiers est fait. Le directeur Laurent Simonin a une vision pour Mayotte, des directions des actions à mener pour restaurer la paix publique. Il participe aux opérations de terrain que l'on mène, que ce soit lors de matchs de foot, ou à Cavani et Tsoundzou, il est sur place pour donner des instructions nettes et précises. Et le préfet lui aussi se déplace. Syndicalement, c'est un plus, quand on échange sur un sujet, on sait de quoi on parle. Je dis toujours à mes collègues qu'à Mayotte on sait pourquoi on est là, non pour le salaire, mais en terme de service public. J'ai eu une bonne équipe.



Bacar Attoumani sur un barrage enflammé

Vous avez pu obtenir un déblo-

des retours des policiers qui ont leurs centres d'intérêt matériels et moraux à Mayotte ?

Bacar Attoumani : C'est toujours bloqué sur la période de 5 ans qui suit l'obtention du concours national, 8 ans si celui-ci a été passé en Ile-de-France. Ensuite, généralement, ils rentrent. Pour éviter cette période où ils sont bloqués sur leur lieu d'affectation, il faudrait créer un concours déconcentré à Mayotte, comme c'était le cas avant, et comme il y en a ailleurs.

Contre les bandes, création d'une unité d'investigation spécialisée

Vous avez constamment dénoncé l'organisation des bandes, et l'indispensable recours au renseignement. Avez-vous l'impression d'être entendu ?

Bacar Attoumani : Nous avons tous observé cela au nombre de machettes qui se déplacent en divers lieux. Ils sont en même temps à Vahibe et à Passamainty, ce que j'appelle la simultanéité de rupture de liberté. Certains occupent la police, d'autres cambriolent, et avec des combinaisons blanches qu'une partie d'entre eux a achetées. En réponse, une unité d'investigation spécialisée vient d'être créée, une nouvelle commandante en prend la tête. Elle va permettre



Le DTPN Laurent Simonin accueillant les ministres Darmanin et Lecornu en août 2021

de travailler sur la résolution d'affaires sensibles relatives aux bandes. D'autre part, nous avons demandé à la mairie de Mamoudzou de poser des vidéo-surveillances aux endroits où ça chauffe. Il y en a, mais pas sur les zones stratégiques, elles ne fonctionnent pas toutes et quand c'est le cas, il n'y a personne pour les exploiter ! C'est pareil en Petite Terre. Je pose une question, où en est le budget alloué aux collectivités territoriales pour la vidéo-protection ? Comme nous n'avons pas la réponse, certains de nos fonctionnaires vont poser des balises munies de caméras pour filmer H24 à des endroits identifiés. C'est

un service dépendant de la police judiciaire, Service interministériel d'assistance technique (SIAT), le commissaire Laurent Simonin y est favorable. Quant aux Renseignements territoriaux, leurs effectifs ont été récemment renforcés, on le voit par les premières grosses affaires d'interpellation qui sortent. Il faut encore améliorer la coordination entre les supports techniques, que sont notamment les drones, et le renseignement humain.

Les interpellations sont-elles toujours freinées par le silence d'habitants, certains par peur, d'autres pour protéger les auteurs des faits ?

Bacar Attoumani : La population communique de plus en plus avec la police, car lors des Comités locaux de prévention de la délinquance, les CLSPD, le sujet est de plus en plus abordé, notamment par les élus. Un meilleur travail est également fait auprès des victimes qui parlent, rassurées aussi par le renfort d'effectifs de l'opération Wuambushu. Lors des viols, la parole se libère grâce à un bon travail mené par des associations. La population a moins peur de parler.

Comme BAC nuit vous êtes confrontés à des actes de violence qui montent en intensité. Quelle lecture en avez-vous ?



Bacar Attoumani recevant Cédric Boyer, délégué national Alliance police en charge des Outre-Mers

Bacar Attoumani : On voit de plus en plus de jeunes et de fonctionnaires salement amochés, avant, ce n'était pas le cas. J'ai vu dernièrement une femme rouler en contresens de la circulation car elle venait de se faire caillasser avec ses enfants dans la voiture. Nous arrivons à un déferlement de violence en raison du nombre. Nous sommes sur un territoire où il y a des gens qui ne se retrouvent pas dans une société d'où ils sont exclus. Ils sont délaissés, traînent avec des chiens, ils n'ont aucune valeur, aucun sens de la gravité. Ils veulent seulement se venger, quand ce n'est pas contre une autre bande, c'est contre la société qui les a abandonnés. C'est là que les collectivités ont un rôle, elles doivent donner un cadre. Tout d'abord en terme de prévention, de prise en charge des jeunes. Mais le conseil départemental n'est pas capable de nous fournir un bilan de prise en charge des enfants par les structures qu'il habilite. Il faut rendre compte. La police peut-elle tout résoudre ? L'Etat seul peut-il tout résoudre ? Je rappelle que la décentralisation a donné aux élus et notamment aux maires, de nombreux pouvoirs. J'attends beaucoup de la part des familles, des associations, des collectivités, du sport, des bibliothèques. Sinon comment

allons-nous faire pour rassurer les mahorais ? Mayotte se vide !

Votre syndicat a-t-il défendu le positionnement d'une zone police à Kougou et en Petite Terre ?

Bacar Attoumani : Bien sûr Alliance s'est positionnée dès le départ pour cette répartition dans le cadre du redéploiement police-gendarmerie, mais nous savons que le sujet est politique et porte sur une lutte des territoires.

Quelles sont vos attentes pour le commissariat à Mayotte ?

Bacar Attoumani : Que le territoire trouve les meilleurs agents en développant l'attractivité, c'est une des actions syndicales à mener, et l'amélioration de la gestion des agents par l'intégration du Service administratif Technique de la Police nationale au sein de la DTPN, pour garantir la prise en charge de la paie, de l'intégration en école de gardiens de la paix, etc. Et je me demande quelle sera la place de Mayotte dans le syndicat Alliance Police nationale demain. Comme l'avait fait monsieur Delage, ce serait une bonne chose que le secrétaire général

du syndicat vienne à Mayotte, car il faut notamment former les délégués syndicaux mahorais.

Vous partez, mais pour mieux revenir ?!

Bacar Attoumani : Alors ça, c'est certain. La police m'a jusqu'à présent beaucoup donné, beaucoup appris sur moi-même. Je suis bien placé pour dire que la promotion sociale existe au commissariat de Mayotte, et notamment grâce aux grands hommes qui nous tirent vers le haut, comme Laurent Simonin. Je dis aux jeunes mahorais, ne croyez pas que tout se fait à Mayotte, forcément vous allez croiser quelqu'un qui va vous aider, et beaucoup de métropolitains m'ont fait avancer. Je veux aussi dire que si aujourd'hui il y a la paix publique, c'est que le procureur Le Bris est un soutien sans faille, et que le trio magique préfet-directeur de la police et procureur fonctionne à fond. Là j'ai demandé à partir chez les CRS, dans un contexte des Jeux Olympique qui devrait me faire bouger d'une région à l'autre, et après avoir passé des concours, je reviendrai.

Propos recueillis par Anne Perzo-Lafond



Une cérémonie au commissariat de Mamoudzou

JUSTICE : Assises : Violences intrafamiliales à coups de machette entre un jeune et son beau-père

Un homme d'une vingtaine d'années comparait depuis hier devant la cour d'assises pour tentative de meurtre après avoir agressé son beau-père à l'arme blanche dans le cadre d'un différend intrafamilial. La principale victime dans cette affaire est absente de ce procès car elle a disparu.

Les faits remontent à la fin du mois de décembre 2020, du côté de Bouyouni, quand les secours sont appelés aux alentours de 20 heures pour une agression à la machette. L'auteur des faits a pris la poudre d'escampette après avoir violemment agressé son beau-père. Quand les pompiers arrivent sur les lieux, la victime git au sol dans une mare de sang avec son pronostic vital engagé. Lors des examens médicaux, les spécialistes ont relevé des plaies et des entailles impressionnantes de plusieurs centimètres sur le corps du blessé, ainsi que plusieurs lésions au crâne. Neuf centimètres et cinq centimètres de long pour la région frontale. Une autre plaie au niveau de la cage thoracique de sept centimètres de longueur sur trois centimètres de large. Il aurait ainsi reçu plusieurs coups de machette. Après un scanner cérébral, son état de santé, alors critique, a nécessité un transport sanitaire à La Réunion afin qu'il subisse une opération en urgence.

La victime était encore vivante grâce à sa belle-fille

La petite sœur de l'accusé présente sur les lieux du drame est intervenue pour empêcher son frère de continuer à s'acharner violemment sur son beau-père. Au regard des faits, l'objet du litige peut paraître futile puisque le beau-père refusait simplement de laisser rentrer son beau-fils dans l'habitation étant donné qu'il ne vivait plus avec ses parents depuis déjà quelques années. Il y avait eu auparavant, un peu plus tôt dans la journée, une altercation entre les deux hommes. Le beau-père aurait alors provoqué et insulté le jeune homme tout en le menaçant. « Il voulait me tuer »,



La présidente du tribunal, Nathalie Brun

indique le prévenu. Ce dernier a alors à son tour proféré des menaces de mort et aurait tenté de mettre le feu à la maison, notamment au canapé. « Tu as intérêt de me tuer sinon quand je reviendrai je ne te louperai pas », a dit le prévenu à l'encontre de son beau-père.

Le jeune garçon, en couple, souhaitait dormir avec sa compagne chez sa mère et récupérer la valise de vêtements de sa petite amie. L'accusé était alors très en colère contre sa famille car son beau-père ne voulait pas de lui, raconte sa sœur. Après avoir bu de l'alcool durant la journée, il est revenu le soir avec sa copine pour récupérer les vêtements de cette dernière mais avait dissimulé une machette dans son pantalon prévoyant sans doute qu'une seconde entrevue avec son beau-père risquait de mal tourner.

Et ce fut malheureusement le cas. Lors de son retour le soir, le couple découvre les affaires de la jeune fille à même le sol. L'accusé perd son calme et interpelle son beau-père à qui il donne

des coups de machette à la tête. Il ne doit sa survie qu'à l'intervention de la petite sœur de l'accusé pour qu'il ne le tue pas. Le jeune homme aurait voulu alors en finir avec son beau-père en lui donnant mortellement des coups de machette. Lors de son audition à la barre, la sœur du prévenu, est mutique, elle a des difficultés à raconter les faits. Puis devant l'insistance à répondre aux questions de la présidente du tribunal, Nathalie Brun, elle déclare timidement : « Je l'ai vu porter un coup mais je ne sais pas pour quelles raisons il a fait ça. – Vous pouvez détailler ? Demande la présidente. Vous êtes devant une cour d'assises, il faut être précis ». Le tribunal n'en saura guère davantage.

Ce dont le tribunal est sûr en revanche, c'est qu'au cours de sa première venue, vers 12h, l'accusé se serait disputé avec sa mère à propos de sa petite amie. Son beau-père serait alors sorti de l'habitation et l'aurait menacé. L'accusé mécontent a sorti son briquet et aurait voulu mettre le feu au canapé pour brûler la maison. Face à son énervement, sa mère a demandé à sa petite amie de le raisonner. Il aurait alors dit : « Si elle ose s'interposer, je m'en prendrai à elle aussi ! ». Puis ils sont repartis.

Le soir arrivant, toujours accompagné de sa copine, le jeune homme est revenu et a demandé à sa mère de sortir. Son beau-père sort et lui dit de revenir demain pour récupérer les vêtements et lui demande de partir. « Il avait l'intention de le tuer, il voulait le terminer j'en suis sûre, raconte la sœur du prévenu. Même s'il comprenait ce qu'on lui disait avec ma mère et que je l'ai empêché de continuer, il voulait retourner dans la cour pour en finir avec mon beau-père », déclare-t-elle.

Une bru qui n'était pas la bienvenue

Ce que l'on apprend par la suite c'est que la petite amie de l'accusé était la source du conflit entre lui et son beau-père. La mère de cette dernière ne

voulant pas qu'elle sorte avec l'accusé, elle demandait souvent aux autorités d'aller la récupérer chez eux. C'est ce qu'explique la mère du prévenu lors de son audition à la barre du tribunal. « Je me suis disputée le midi avec mon fils à propos de sa copine. Cela faisait trois jours que mon mari ne voulait pas qu'il vienne dormir avec elle. Quand on est en couple et qu'on veut se marier on ne dort plus chez ses parents. De plus elle était enceinte. En tant que futur marié, il ne pouvait pas venir dormir avec elle. Cela faisait deux ans qu'on était dérangés régulièrement par les autorités pour qu'ils la ramènent à l'école. Mon fils venait chez moi pour manger, mais ne dormait pas, il vivait dans une autre famille ou était SDF. C'est une fois qu'il l'a rencontrée qu'ils voulaient dormir à la maison », explique-t-elle.

Même si l'accusé reconnaît les faits, il explique qu'à l'origine c'est son beau-père qui l'aurait menacé. « Il voulait brûler les affaires de ma copine, puis il a voulu m'attraper et me taper avec une machette. J'avais peur qu'il m'attrape. Il m'aurait fait la même chose que ce que



Quatre jurés ont été tirés au sort pour suivre ce procès

j'ai fait », raconte le prévenu.

Les jurés vont rendre leur délibéré aujourd'hui sans pour autant avoir entendu la principale victime qui s'est volatilisée une fois que son état de

santé lui a permis de quitter l'hôpital. Sa femme est toujours sans nouvelles. L'accusé quant à lui risque une peine de plus de 10 ans de réclusion criminelle.

B.J.

ACCOMPAGNER LES
AGENTS DU SECTEUR PUBLIC
DANS LEURS PROJETS,
C'EST ÇA ÊTRE À LA
HAUTEUR DE NOS CLIENTS.

**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris. Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Banque Française Commerciale Océan Indien - Société Anonyme au capital de 16 666 800,00 EUR. Siège social : 58 rue Alexis de Villeneuve - CS21013 - 97404 Saint-Denis Cedex. RCS Saint-Denis 330 176 470. Groupe The Mauritius Commercial Bank et Groupe Société Générale. N° TVA Intracommunautaire : FR51330176470.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BFROI.COM](https://www.bfcoi.com) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE 

ÉDUCATION : Au défi national « Film ton job », c'est El-Raouf le meilleur !



Remise des prix pour El-Raouf Moinahindrou en présence du cabinet du ministère, de l'ANAF, et accompagné par Daoud Saindou Malidé et Askandari Allaoui

Il faut en avoir un sacré recul sur son quotidien pour se filmer comme apprentis manager en sécurité. En BTS Management opérationnel Sécurité en Petite Terre, El-Raouf Moinahindrou vient de recevoir le Prix spécial du jury au Musée des arts et métiers à Paris.

L'Association des Apprentis de France (ANAF) lançait cette année la 9ème édition du concours national Filme Ton Job. Ce concours vidéo donne la possibilité à tous les apprentis de partager leur expérience, de valoriser leur métier et leur formation, afin d'ouvrir la voie à d'autres jeunes, en filmant leur quotidien au travail.

Il s'agissait de produire une courte

vidéo, de 2 à 3 minutes, qui illustre la réalité du métier dans lequel les apprentis se sont lancés. L'objectif annoncé par l'ANAF est de permettre aux jeunes de « prendre possession de leur vécu de l'alternance, partager leur expérience, développer de nouvelles compétences valorisables sur le CV et enfin renforcer le lien avec leur maître d'apprentissage, leur entreprise et leur CFA ».

Et à cet exercice, le jeune El-Raouf Moinahindrou, 21 ans, a décroché le prix du jury remis à Paris ce 9 juin. Après avoir été collégien à Tsimkoura, et avoir décroché son Bac Pro Métiers de la sécurité au lycée de Sada, il s'inscrit en BTS Management opérationnel de Sécurité au LPO de Petite Terre. Il revient pour nous sur sa vocation.

« J'ai toujours voulu apporter mon aide en matière de sécurité. J'ai donc commencé comme apprentis, et une fois que j'ai eu mon Bac, j'ai décidé d'aller plus loin, et de m'inscrire en BTS au lycée de Petite Terre où je termine ma 1ère année. Je me prépare à être chef d'équipe ou responsable d'exploitation, en faisant une alternance dans la société UPS sécurité. » Et il entend parler du concours « Filme ton job ».

Lauréat sur 223 candidats

En relation permanente avec sa coordinatrice Maëlle Duval, de l'UFA du lycée, « je l'appelais jour et nuit », il décide de contacter un producteur de clip, « j'ai pris tous les frais à ma charge », pour filmer le scénario

qu'il a mis en place. « En tant que chef d'équipe, il faut pas rester immobile, donc la vidéo commence alors que je me rends au travail en courant, et me suis lorsque nous partons en intervention d'urgence pour un cambriolage imaginaire sur un site. La société UPS m'a permis de prendre la voiture de service pour ça. » C'est même une petite promotion de l'île qui est ainsi mise en boîte, ses barges, son lagon... Un double impact au visionnage !

La vidéo bouclée, il l'envoie à l'ANAF, qui en collecte 223 pour cette 9ème édition de « Film ton job ». Après une première présélection, ils sont 20, puis 12, et c'est la consécration, « j'ai gagné le Grand prix du jury, on m'a remis un Mac Book Air en récompense. J'ai eu le plaisir d'être accompagné par le vice-président du conseil départemental chargé de la formation professionnelle. »

La cérémonie s'est tenue au Musée des Arts et métiers à Paris, en présence de représentants du ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnelle.

Alors que le GRETA informe les personnes intéressées de l'ouverture des inscriptions –gratuites – aux formations en apprentissage pour la rentrée 2023, c'est un jeune d'une volonté débordante qui porte haut les valeurs de l'apprentissage, et qui ne compte pas en rester là, « j'ai de bons espoirs d'être pris par UPS sécurité à la fin de mon BTS, mais je voudrai continuer plus loin, en



Petit détournement par les emblèmes de la capitale



Un chef d'équipe doit être dynamique, organisé, lucide en toutes circonstances et savoir prendre les bonnes décisions au bon moment.

tout cas en licence professionnelle, jusqu'à ce que ma tête me dise 'non, arrête' ! ».

Comme y incitait [Saïd Mohamadi dans nos colonnes](#) hier, la voie professionnelle tend les bras à des jeunes leur évitant de se retrouver en échec et en isolement en tentant plusieurs 1ère année de fac, quand, comme El-Raouf Moinahindrou, on peut réussir le film de sa vie !

Anne Perzo-Lafond

SPORT : La jeune karateka Mansara Abdou 2ème de la Coupe de France zone sud


Mansara Abdou a déjà plusieurs médailles à son palmarès. Après le bronze en championnat de France, c'est l'argent en coupe de France moins de 47 kilos.

La karateka licenciée à Marseille au Barros Karaté Club, vient d'accrocher une belle médaille d'argent lors de la Coupe de France zone sud (en moins de 47 kilos), qui se disputait à Saint-Orens-de-Gameville.

La vice présidente Zouhourya Mouayad Ben, Chargée des sports, dit "sa fierté de voir cette jeune et prometteuse sportive décrocher une belle distinction. C'est tout Mayotte qui salue ce très beau titre. Bravo Mansara !"



**ANNONCES
LEGALES**



**DEMANDE DE
PUBLICATION**



Médaille d'argent pour la jeune mahoraise licenciée à Marseille

ANNONCES LÉGALES

Le Journal de Mayotte (lejournaldemayotte.yt), édité par la SARL BARA, 1 pointe de Koungou, Le Belvédère, 97600 Koungou, est habilité par l'arrêté préfectoral n°2022-CAB-1531 du 27 décembre 2022 à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 et pour le département de Mayotte.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le **tarif du caractère pour l'année 2023 est fixé à 0,204 euros hors taxe à Mayotte.**

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes.

Les tarifs applicables à Mayotte sont :

- Constitution de Société anonyme (SA): 453 euros
- Société par actions simplifiée (SAS): 226 euros
- Constitution de Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 162 euros
- Constitution de Société en nom collectif (SNC): 252 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée (SARL): 168 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entre- prise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) : 143 euros
- Constitution de Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 255 euros
- Constitution de Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) : 217 euros
- Acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 175 euros
- Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 125 euros
- Jugements d'ouverture des procédures collectives : 75 euros - Jugements de clôture des procédures collectives : 41 euros
- Changement de nom patronymique : 56 euros

Publication des annonces
légales
annonce-legale@
lejournaldemayotte.com



Ville de Mamoudzou
Rue du Commerce BP 01
97600 Mamoudzou
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Mamoudzou (976) Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20000883700383 Code postal / Ville : 97600 Mamoudzou

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023DRUP0070

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non Nom du contact : Nidal Liouize

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Capacité économique et financière : Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois

dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

Capacités techniques et professionnelles :

1 - Liste des principales prestations effectuées au cours des

trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

2 - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise,

et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.

3 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 17 juillet 2023 - 10:00

ANNONCES LÉGALES

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Renvoi à l'article 8.2 du règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de maîtrise d'œuvre publique pour l'aménagement prioritaire d'une entrée zone scolaire de Kawéni (phase 2)

Classification CPV : 79311000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Annonce dérivée - Marché de maîtrise d'œuvre publique pour l'aménagement prioritaire d'une entrée zone scolaire de Kawéni (phase 2)

Lieu principal d'exécution : Kawéni

Valeur estimée hors TVA : 100000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Renvoi à l'article 6.2 du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis

12 juin 2023



Ville de Sada

Place de l'Hôtel de Ville

97640 Sada - Mayotte

AVIS DE MARCHÉ SERVICES

Organisme acheteur

Compte de la Ville de Sada auprès du BOAMP, Abdourahamane BOINAHERY, Place de l'Hôtel de Ville, 97640 Sada - Mayotte, FRANCE. Tel : +33 269620808. Fax : +33 269621254. E-mail : abdourahamane.boinahery@mairiedesada.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Étude pré-opérationnelle en vue d'une extension urbaine dans le village de MANGAJOU « Commune de Sada »

Lieu d'exécution

MANGAJOU - SADA - 97640 SADA

Caractéristiques

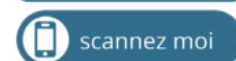
Type de procédure :

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Étude Pré-opérationnelle - «Lotissement MANGAJOU

Retrouvez en direct les annonces des coupures d'eau.



ANNONCES LÉGALES

Sud» dans le village de MANGAJOU

Cette consultation a pour objet la désignation d'un prestataire pour la réalisation d'études pré- opérationnelles en vue de l'extension urbaine dans le village de MANGAJOU.

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en jours : 6 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés

Voir le RC

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Voir le RC

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Voir le RC

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat Critères d'attribution

Aucun critère

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

Date d'envoi du présent avis

12 juin 2023

